

**PROJET
D'INTERSERVICE DE
QUARTIER DE LA
GOUTTE D'OR**

Paris, le 2 Février 1993

02.01

SECRETARIAT PROVISOIRE :

Association de Gestion de la Salle Saint-Bruno

9 rue Saint-Bruno - 75018 PARIS

Tél. : 42 62 11 13

Fax : 42 52 22 01

ISQ/1

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20.01.93

PRÉSENTS :

Ville:

- Cabinet Juppé (Mme Bercovici)
- DASES (Mmes Prosowski, Mellé, Monrozier)
- BAS (Mme Romeyer-Dherbey)

Etat:

- Préfecture (Mme Enguiale)
- Ministère Droits des Femmes (Mme Mongellas)
- CAF (Mme Salgé)

Associations:

- Salle Saint-Bruno (MMVacheron, Djalo, Ducroux et Mlle Tavi)
- PGO (MM Neyreneuf, Masselot)

Absent :

- FAS

CONSTAT

Cette première réflexion exploratoire autour du projet d'I.S.Q. à la Goutte d'Or a fait apparaître l'existence de 4 démarches obéissant à la même logique :

1) Les textes officiels relatifs aux I.S.Q :

La piste de réflexion engagée par la Préfecture (en Déc. 92) à partir du rapport "Picard" et de la circulaire interministérielle (Nov .91) mentionne 2 objectifs :

- Améliorer le service aux usagers par la définition de plans d'action communs aux différents services publics qui renforcent leur cohésion au sein du quartier.
- Donner aux agents des services publics la capacité d'accroître la qualité de leurs prestations en s'appuyant sur les initiatives de ceux qui travaillent au contact de la population.

2) Les initiatives et actions des Associations/D.S.Q. :

Groupes de travail, projets et réflexions initiés par certaines associations avec parfois la participation plus ou moins active de services de la Ville :

- "Station Barbès", "Besoins en garde d'enfants", "Locaux scolaires", "Espace santé" (groupes de travail)
- "Action sociale coordonnée logement", "Permanence information Arbre bleu" (projets)
- "Formation intermédiaire", "Justice" (réflexions)
- "Projets architecturaux OPAC" (commission)

GIV

3) les objectifs assignés à la SSB (C.A. Avril 92) :

- Mise en place d'un Observatoire "lieu ressource" intéressant la réalité sociale, économique et culturelle de la Goutte d'Or...
- L'équipement devra être tourné vers l'extérieur et représenter un lieu d'accueil-information complet (santé, emploi, formation, logement, loisirs...)
- "Il est rappelé que les actions de la SSB ne devront en aucun cas se substituer aux services publics existants (Ville, Etat, ...) mais s'inscrire dans une complémentarité en accord avec eux".

4) La coordination des services sociaux :

- Pour éviter notamment les "doublages" entre services.
- Pour la mise en place de certaines actions.
- A travers l'ancienne coordination du "G.R.A.G.O.R."

Ces démarches doivent se conjuguer et s'articuler entre elles dans un cadre et des modalités de fonctionnement à définir, qui devront recevoir l'accord et l'appui de tous les protagonistes (Ville, Etat, Associations).

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Nouvelles pistes évoquées au cours des échanges :

- Nécessité d'identifier qui fait quoi en matière de prestations et comment sont structurés et opèrent les différents services,...
- Nécessité de mobiliser les énergies et de développer le travail en commun notamment à travers le renforcement d'actions de prévention,...

Méthodologie de Travail / Tâches / Perspectives :

- Création d'un groupe de pilotage, pouvant être élargi ultérieurement en fonction des besoins. Il regroupera les différentes hiérarchies afin d'impliquer efficacement l'ensemble des partenaires, tout en veillant à respecter dans cette démarche la diversité des modes de fonctionnement inhérents à chaque service.

- Le secrétariat provisoire est confié à la SSB.

- Un courrier devrait être adressé par M. Crépey (Préfecture) à l'attention du président de la CLI M. Juppé, proposant le projet de création d'un I.S.Q. afin d'officialiser la démarche engagée, permettre une mobilisation officielle des services (Ville, Etat) et arrêter le principe de sa présentation, en bonne et due forme, à la CLI de Juin prochain. Dans ce cadre, nécessité que soient "actées" les actions en cours et à venir.

- Le projet I.S.Q. sera soumis à l'avis des Associations le 23.01.93, de même le bureau de la SSB devra également se prononcer sur cette question.

- Afin d'activer les différents projets, le principe des référents a été retenu :

1) Groupe centre de santé : DASES (avec un élargissement à prévoir : DASS, CPAM, SLA 18ème) et P.G.O.

2) Groupe logement : P.G.O. (relance...)

3) Groupe garde d'enfants : A.G.O. (réunion le 26.01.93)

4) Groupe RATP : Préfecture (réunion le 28.01.93)

- 5) Groupe architecture : OPAC, PGO (une réunion de la commission ad-hoc se tiendra le 21.01.93)
- 6) Groupe locaux scolaires : DASCO (relance PGO)
- 7) Groupe formation : Droits des femmes (évaluation des besoins...)
- 8) Groupe justice : Préfecture (idée d'antenne, contact DPJS...)
- 9) Groupe fonctionnement et communication des services sociaux : SSB (réalisation par chaque service d'une fiche d'identification; projet d'une journée de réflexion sur le travail social à la Goutte d'Or...)

Il revient à chaque référent de mobiliser son groupe et de faire parvenir au secrétariat du groupe de pilotage (SSB) une fiche technique (composition, état d'avancement...)

Des contacts devraient être pris avec la Z.E.P. et la Mission Locale

Prochaine réunion du groupe de pilotage :

**le Jeudi 11 février 1993 à 14 heures
à la Salle Saint-Bruno**

ORDRE DU JOUR

- Réactions des Associations et des services publics au projet d'I.S.Q.
- Groupes de travail
- Méthodes de travail
- Perspectives / Echancier

Les permanents de la SSB

**ASSOCIATION DE GESTION
DE LA SALLE SAINT-BRUNO**

(Association Loi 1901)

9, Rue Saint-Bruno - 75018 PARIS
Tél. 42 62 11 13 - Fax 42 52 22 01